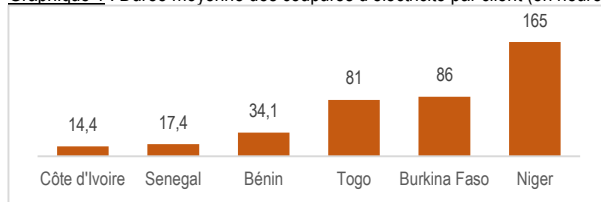


A quand une électricité fiable et abordable au Burkina Faso ?

Adama ZERBO – adamazerbo@yahoo.fr

Selon le rapport d'activités 2019 de l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE) du Burkina Faso, chaque client de la SONABEL a subi en moyenne 86 heures de coupures d'électricité en 2019, contre 126 heures en 2018. Comparé aux pays de l'UEMOA pour lesquels les données sont disponibles, le Burkina Faso a enregistré une durée moyenne de coupures d'électricité (indice SAIDI) plus élevée que le Togo, le Bénin, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Graphique 1 : Durée moyenne des coupures d'électricité par client (en heure)

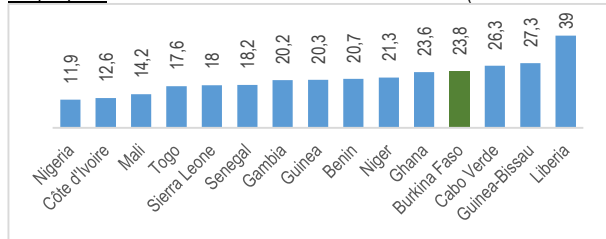


Source : Doing Business 2020 et Rapport d'activités des institutions de régulation.

Ayant occasionné 33,5 millions de kWh non distribués à la clientèle, les coupures d'électricité de la SONABEL auraient engendré une perte économique de 30 à 40 milliards FCFA en 2019, ainsi que des pertes sociales difficiles à mesurer.

Par ailleurs, le Burkina Faso occupe le 4^{ème} rang des pays de la CEDEAO ayant le prix du kWh le plus élevé. Le prix moyen du kWh est de 23,8 centimes de dollars US au Burkina Faso, contre moins de 20 centimes au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Togo et au Sénégal.

Graphique 2 : Prix du kWh d'électricité dans la CEDEAO (en centimes USD)



Source : A partir de données Doing Business 2020.

Ainsi, la faible fiabilité de la fourniture de l'électricité et le prix élevé du kWh figurent parmi les principaux obstacles à la compétitivité du secteur privé burkinabè dans la zone CEDEAO. Ces deux obstacles sont principalement causés, d'une part, par la faiblesse des capacités de production et d'importation d'électricité, d'autre part, par les coûts élevés de l'offre d'électricité (production et importation).

En matière de production d'électricité, les capacités nationales n'ont pas significativement augmenté au cours des 5 dernières années. De 2015 à 2019, la puissance installée est demeurée à 32 MW pour l'hydroélectrique ; elle est passée de 296 MW à 293 MW pour l'énergie thermique et de 3,1 Mwc à 34,3 Mwc pour l'énergie solaire grâce à la centrale solaire de Zagtoui. Le déficit offre-demande s'est donc accentué sur la période 2015-2019, d'où la signature

d'un contrat de production d'électricité de 50 MW avec la société AGGREKO en 2019. Le recours aux importations d'électricité ne saurait justifier la stagnation des capacités internes de production car la fiabilité de la fourniture d'électricité dans un contexte d'interconnexion nécessite des capacités internes de production suffisantes à même de garantir la stabilité du réseau électrique national.

S'agissant du coût de l'offre d'électricité, le prix moyen de revient du kWh s'est situé à 122,5 FCFA au Burkina Faso en 2019, contre 64,5 FCFA en Côte d'Ivoire. Ce prix de revient se justifie, entre autres, par (i) le coût élevé des combustibles et huiles par kWh (51,03 FCFA), (ii) la vétusté de certaines centrales électriques (OUAGA 1 et OUAGA 2 affichent 81,9 FCFA/kWh et 60,9 FCFA/kWh) et (iii) le coût relativement élevé des importations et achats locaux d'énergie (56,1 FCFA/kWh).

Tableau 1 : Contrats de production d'électricité signés au Burkina en 2019

Dénomination des sociétés	Puissance	Prix du kWh (FCFA HTVA)	Durée (année)
AGGREKO	50 MW	74,80	3
TILE ENERGIE	30 Mwc	48	25
QUADRAN BF	24 Mwc	48	25
DEDOUGOU SOLAIRE	18 Mwc	48	25
KODENI SOLAR	38 Mwc	-	-

Source : A partir du rapport d'activités 2019 de l'ARSE.

Au regard de ces contraintes, l'Etat burkinabè a décidé de promouvoir le Partenariat Public-Privé (PPP) dans le secteur de l'énergie. Des contrats de production d'électricité ont été signés en 2019 avec des producteurs indépendants d'énergie (PIE) dont la plupart a trait à des centrales solaires photovoltaïques. Cependant, leur prix de cession du kWh est élevé et leur réalisation connaît assez de retards. En effet, selon IRENA (2020), le prix de cession du kWh d'énergie solaire photovoltaïque baisse d'environ 20% en moyenne par an. Il est évalué à 6,8 centimes USD (34 FCFA) en 2019 et à 3,9 centimes USD (19,5 FCFA) pour les projets mis en service en 2021, contre 48 FCFA négocié au Burkina Faso pour des projets dont les travaux de construction n'ont pas encore démarré.

Additionné aux autres coûts d'exploitation, le prix de cession de 48 FCFA/kWh ne permettrait pas d'obtenir un prix de revient compétitif dans l'espace CEDEAO. Alors, le défi d'une offre d'électricité fiable et abordable reste entier au Burkina Faso. L'Etat devra donc améliorer sa stratégie de recours aux PIE, afin de réduire les délais de réalisation et le prix de cession du kWh, et ainsi, disposer de capacités internes de production capables d'assurer la qualité de la fourniture d'électricité, à un coût abordable, dans le réseau interconnecté. Car sans un système électrique national solide et fiable, la stratégie du mix-énergétique basée sur les interconnexions électriques n'est que de la pure spéculation.